



PAGE 5

La doyenne de la commune fête son centenaire!

S O M M A I R E

› Le mot du maire	2	› Hommage à Sébastien Saffon : la voix du Lauragais s'est tue !	6
› Budget communal 2025 : un engagement responsable pour l'avenir	3	› Le ccas organise une journée handisport et sport adapté	7
› Matinée verte	4	› Une fin d'année chargée à l'école	8
› Départ de madame Vuillet et arrivée de madame Muratet	4	› L'ACCA organise sa chasse à courre	9
› La doyenne de la commune fête son centenaire !	5	› Carnaval : un tour du monde réussi !	10
› Adressage : de nouveaux noms pour les routes !	6	› Succès plein pot pour le premier trail	10
		› Les vents de Montgaillard-Lauragais	11
		› Infos pratiques	12

LE MOT DU MAIRE

Chères Montgaillardaises et chers Montgaillardais,

Ce numéro de l'Essentiel est le dernier du mandat dans lequel il nous est possible de nous exprimer librement, en raison de la période de « réserve » pré-électorale débutant au mois de septembre.

Je profite donc de ce numéro pour présenter mes remerciements à mesdames Rosane Henri et Sylvie Teste, ainsi qu'à monsieur Mathieu Alasset qui ont œuvré avec passion et engagement sous la coordination de monsieur Jérôme Raoul, afin de vous proposer un bulletin municipal triannuel, qui nous l'espérons, vous aura satisfaits.

Je remercie également les adjoints au maire Alain Baron, Mathieu Alasset, Jérôme Raoul et Stéphane Amargier ainsi que les autres membres du conseil municipal avec qui nous avons formé une équipe mixte, plurielle, diverse et représentative de la population du village, afin d'appréhender du mieux possible les problématiques locales. Un immense merci à nos employés

communaux pour leur travail suffisamment remarquable pour être souligné. Ils sont le maillon essentiel du fonctionnement de la mairie, des services proposés à la population et de l'entretien courant des infrastructures. Merci aux membres du CCAS, sans qui la veille sur les plus fragiles d'entre nous n'aurait pas été si singulière, personnelle et bienveillante. Ils ont également permis le développement d'actions innovantes telles que les sessions de formation au secourisme ou encore la sensibilisation au handicap. Mes remerciements vont également aux présidentes et présidents des associations du village et à leurs bureaux, pour leur volonté de faire ensemble pour les autres. Leur rôle est essentiel et se poursuivra je l'espère afin que l'engagement bénévole se développe encore.

Durant ce mandat, nous nous sommes attachés à maîtriser notre action afin de garantir un service adapté tout en maîtrisant les finances, en assumant les

principaux crédits engagés précédemment ainsi qu'en préparant les possibilités futures d'investissement. Notre action se poursuivra bien évidemment jusqu'à la fin du mandat avec l'urbanisation de l'avenue du Lauragais ainsi que la reconstruction du mur de soutènement de l'esplanade Sainte-Germaine par exemple.

Merci pour votre confiance et bonne lecture.

Bruno Mouyon

Maire de Montgaillard-Lauragais



BUDGET COMMUNAL 2025

Un engagement responsable pour l'avenir de Montgaillard-Lauragais

Chaque année, le conseil municipal est amené à approuver le compte administratif de l'exercice précédent et à voter le budget primitif de l'année en cours qui établit les prévisions de dépenses et de recettes. Le budget est élaboré en veillant au strict respect des principes budgétaires, notamment celui de l'équilibre dépenses/recettes au niveau du fonctionnement et de l'investissement. La réalisation de l'exercice budgétaire 2024 a une nouvelle fois été saluée par les services du Trésor public qui attestent de la bonne gestion financière de la commune.

Notre priorité aura été depuis 10 ans, de poursuivre les paiements des crédits majeurs engagés il y a plus de 12 ans (pour une durée de 30 ans pour certains), tout en investissant de manière responsable en autofinancement grâce à une gestion financière rigoureuse. Cela afin de maintenir une pression fiscale avantageuse pour les administrés.

Le budget de fonctionnement : gérer le quotidien communal de manière attentive

Le budget de fonctionnement permet d'assurer la gestion courante des services municipaux. Il regroupe l'ensemble des recettes et dépenses nécessaires au bon fonctionnement des équipements et services communaux. Les recettes de cette section proviennent essentiellement des impôts locaux, des dotations de l'État et de diverses subventions.

Pour l'année 2024 la répartition des dépenses de fonctionnement a été la suivante :

- ▶ des charges à caractère général (27 %) : l'entretien et la consommation des bâtiments (eau, électricité...), les frais d'assurance, les achats de fournitures et prestations (cantine scolaire, animateur sportif...), les fournitures de l'école et de l'ALAÉ, l'entretien des bâtiments et des terrains...
- ▶ des charges de personnel (48 %) : les rémunérations du personnel municipal (secrétariat de mairie, agents techniques et d'entretien, ALAÉ) ;
- ▶ des autres charges de gestion courante (12 %) : budget alloué au CCAS (actions sociales), subventions aux associations, indemnités, participation au SDIS (Service départemental d'incendie et de secours), dégâts d'orage,

renovation de l'éclairage public...

- ▶ des charges financières (4 %) correspondant aux intérêts des emprunts en cours ;
- ▶ des atténuations de produits (9 %) qui correspondent principalement à un mécanisme de rééquilibrage des recettes fiscales des collectivités géré par l'État.

L'écart positif entre les recettes et les dépenses permet une capacité d'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer ses investissements en limitant son recours à l'emprunt.

Le budget d'investissement : préparer l'avenir au plus près de nos besoins

Le budget d'investissement concerne des opérations exceptionnelles ayant vocation à améliorer durablement le patrimoine de la commune. Il intègre à la fois des dépenses d'équipement, et des recettes spécifiques telles que la participation communale, les taxes d'aménagement ou les subventions versées par l'État (département, région...) dédiées à des projets spécifiques.

Pour 2025, les principaux investissements programmés sont les suivants :

- ▶ la rénovation du mur de la place Sainte-Germaine : la commune participe financièrement à hauteur de 25 % des dépenses estimées à 464 000 euros, soit 116 000 euros ;
- ▶ la première phase de reconstruction de la terrasse de la salle des fêtes (travaux réalisés en mai avant la manifestation « trail » organisée par le foyer rural) ;
- ▶ l'urbanisation de l'avenue du Lauragais (portion située devant la salle des fêtes) en vue de sa sécurisation et embellissement ;
- ▶ la poursuite de la rénovation de l'éclairage de l'école (passage à la technologie LED), l'installation de volets électriques dans une classe et le remplacement de la zinguerie de la toiture ;
- ▶ la rénovation du système de chauffage de la mairie et le changement de Velux défectueux.

Ces projets visent à préserver et moderniser les infrastructures, dans une logique d'amélioration continue du cadre de vie.

ÉTAT CIVIL

Carnet rose

Nous accueillons une nouvelle Montgaillarde, Ariane Laffont, qui a vu le jour le 31 mars 2025. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre beau village.

Carnet noir

Madame Ida Mollard nous a quittés le 12 avril, monsieur Paul Escaffre le 29 avril, ainsi que madame Yvonne Oustric le 19 mai 2025.

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles. ✕

Mairie de Montgaillard-Lauragais
Place de la Garrigue - 31290 Montgaillard-Lauragais
05 61 81 61 42
mairie@montgaillard-lauragais.fr
www.montgaillard-lauragais.fr

Directeur de la publication: Bruno Mouyon · Rédaction: les membres de la commission communication · Photos: D. R. · Graphisme et mise en page : www.benjaminbenetti.fr · Impression: Évoluprint · Tirage: 400 exemplaires · Imprimé sur papier recyclé, non blanchi.

Fiscalité locale : une augmentation minimale

Au regard de la situation financière saine de la commune, le conseil municipal a décidé de procéder à une augmentation très modérée des taux communaux (+ 1 % des taux 2024), dans une optique de préparation des ressources futures nécessaires au maintien, voire au développement, de la qualité de vie locale. Malgré cette évolution, nos taux commu-

naux restent relativement inférieurs à ceux observés dans de nombreuses communes lauragaises. ✖

Taxes	Taux 2024	Taux 2025
Taxe foncière sur les propriétés bâties	33,26 %	33,59 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	57,42 %	57,99 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et logements vacants	13,87 %	14,01 %

ENVIRONNEMENT

Matinée verte



Le 22 mars a eu lieu la traditionnelle matinée verte, encore une édition avec une météo clémente. Ça partait mal, mais on a fini avec le soleil ! Une vingtaine de participants, petits et grands, s'étaient réunis dans la salle des associations fraîchement rénovée autour d'un bon café.

Malheureusement la collecte a encore été bonne, beaucoup trop de cannettes de bière et bouteilles, du plastique, un sapin de Noël véritable, un tableau et... stupéfaction cette année, dans un fossé nous avons même découvert un moteur de voiture ! CARRÉMENT...

Merci à tous les participants en espérant collecter toujours moins de déchets, rendez-vous l'année prochaine... ✖

AGENTS

DÉPART DE MADAME VUILLET ET ARRIVÉE DE MADAME MURATET

Madame Vuillet a démissionné de son poste de secrétaire de mairie en mai pour évoluer dans de nouvelles fonctions dans une commune voisine. Entourée de quelques collègues et élus, nous lui avons adressé nos remerciements pour son engagement au service de la commune et lui avons souhaité de s'épanouir dans ses nouvelles fonctions. Le secrétariat de mairie est désormais assuré par madame Muratet. Les horaires d'accueil du public ont été modifiés (consulter la rubrique Infos pratiques). ✖



ANNIVERSAIRE

La doyenne de la commune fête son centenaire !

Le 1^{er} juin 1925 naissait Marie-Rose Cazanave. Marie-Rose a donc fêté son centenaire dimanche 1^{er} juin. Elle a traversé un siècle d'histoire marqué par des bouleversements, mais aussi des évolutions spectaculaires. Elle a connu la Seconde Guerre mondiale, la Libération à 20 ans, l'arrivée de la télévision en noir et blanc puis en couleur, la revalorisation du franc puis son abandon pour la monnaie unique européenne l'euro, le téléphone mobile et internet et bien d'autres révolutions qui ont changé notre quotidien. Les membres du ccas et du conseil municipal, avec le soutien de Nancy, son aide à domicile, ont célébré ce centenaire en mairie le lundi 2 juin. Pour l'occasion, les enfants de l'école, accompagnés des enseignantes et animateurs de l'ALAE ont tout d'abord interprété quelques chansons. Après lui avoir chanté un bon anniversaire, Marie-Rose

accompagnée par sa famille, ses proches et amis venus pour l'occasion, ont été accueillis dans la salle du conseil par monsieur le maire : « Chère Marie-Rose, vous êtes la doyenne de notre village. Vous avez été témoin de l'évolution de la société, de la France et du monde, témoin vivante de notre Histoire (...). Vous seule pouvez juger des bénéfices et des écueils de ces évolutions, vous en votre qualité de doyenne centenaire dont la sagesse, la gentillesse et la bienveillance se perçoivent à travers vos yeux, votre regard et votre voix douce, calme et réconfortante. C'est une chance de vous compter parmi nous ». Le discours s'est conclu sous l'impulsion de Michel Pouzac par un chant d'anniversaire entonné par les personnes présentes. Le pot de l'amitié a ensuite été partagé, Marie-Rose s'offrant pour l'occasion un petit verre de blanquette. ✖



Une jolie chorale pour marquer cet heureux évènement



Marie-Rose attentive au discours de monsieur le maire !

Adressage : de nouveaux noms pour les routes !

La réglementation nous impose la dénomination des voies lycées compris hors village (départementales) et l'attribution des numéros par logement, pour les lieux accueillant du public, entreprises... Hors village, les habitations auront donc un numéro.

Accompagné par la société SOGEFI, un groupe d'élus a œuvré pour « baptiser » ces voies au mieux, en accord avec leur situation géographique et numéroté les logements le plus naturellement possible. Dans un souci de préservation de l'histoire, les anciens lieux-dits ont tous

été conservés en « toponyme » (c'est-à-dire en plus des nouvelles dénominations de voies), ainsi que tous les noms des fermes.

Les nouvelles dénominations ont été présentées en conseil municipal et votées à l'unanimité. Les administrés concernés recevront, d'ici la fin de l'année, un courrier de la mairie indiquant la dénomination de leur nouvelle adresse et expliquant la marche à suivre pour leur changement d'adresse auprès des administrations et autres organismes. ✖

Liste des nouvelles dénominations de voies

Ancienne « dénomination » (départementale, lieu-dit, nom d'usage)	Proposition retenue par le conseil
D813	Route de Carcassonne
Las Courèges	Route de Saint-Rome
D97 (portion D813 au village)	Route du Château
D97B	Route du Lavoir
D97/route de Maurémont	Route de Maurémont
« Soleilla de Pomiès »/Montagnol	Chemin de Montagnol
Chemin des trois ponts	Route de Trébons
En Pérécou/Ferrandis	Chemin d'En Pérécou
Landelle/Prouverest	Chemin de Landelle
Enbécède/Encharles	Chemin de l'Escampadou
Différentes orthographes identifiées pour Les Pinausselles	Les Pinausselles
Expert/Coujou/Grisous/Bordette	Chemin de la Bordette
D25	Route de Cessaies
En Duranet/Peymart	Chemin d'En Duranet

Hommage à Sébastien Saffon : la voix du Lauragais s'est tue !

Le 4 avril dernier, le foyer rural de Montgaillard-Lauragais accueillait monsieur Sébastien Saffon venu nous conter la vie des métayers du Lauragais, ces agriculteurs qui cultivaient la terre pour le compte d'un patron, en échange d'une part de la récolte. Pendant plus d'une

heure, il nous a transportés dans les années 1950, à travers les champs, les foires, les fêtes, les veillées, et les évolutions techniques, comme l'arrivée du tracteur. Inspiré par les souvenirs de son grand-père, il nous a fait revivre cette époque avec justesse. Vous pouvez retrouver



Te mancaràs ton Lauragais e auras sauput li donar una bèla sabor

les témoignages et récits de ce dernier dans le blog, Les Carnets d'Émile (www.lescarnetsdemile.fr) dans lequel il trace jour après jour la vie et les travaux à la ferme. Vous pouvez également suivre les aventures de la famille Bourrel à la Borde perdue à travers ses romans qui ont su captiver toutes les générations.

Sébastien n'était pas seulement un conférencier. Il était un enseignant engagé, un conteur hors pair, un amoureux de la nature et un homme profondément attaché à sa terre natale, qu'il n'a jamais quittée.

Aujourd'hui, c'est avec une grande tristesse que nous avons appris son décès, survenu en mai. Il laisse derrière lui une empreinte indélébile dans le cœur de celles et ceux qui ont eu la chance de le connaître, de l'écouter ou de le lire.

Au nom de la commune, nous adressons à ses parents, sa sœur, sa petite nièce, ses amis proches et ses collègues de la circonscription de Villefranche-de-Lauragais nos plus sincères condoléances. ✖



Une journée sous le signe de l'inclusion à l'école

Le 1^{er} avril dernier, l'école de notre commune a vécu une journée placée sous le signe du sport, du partage et de l'inclusion.

Organisée par le ccas, sous l'impulsion de madame Béatrice Laurens, en partenariat avec l'équipe enseignante, cette journée a permis aux enfants – et même aux adultes ! – de découvrir et de s'initier à des disciplines sportives adaptées aux personnes en situation de handicap.

Rugby fauteuil, boxe, sarbacane, tir à l'arc, boccia (une pétanque adaptée), torball (jeu collectif avec ballon sonore pour personnes déficientes visuelles) ou encore initiation à la langue des signes française : autant d'activités ludiques et enrichissantes qui ont permis à chacun de vivre une expérience unique.



Les enfants ont pu participer à tous les ateliers, accompagnés d'un trinôme composé d'un animateur issu soit du club multi-sport ASEI Sport, soit du club Compagnie Arc Pamiers, d'un parent d'élève et d'un résident adulte de l'établissement ASEI. L'ASEI (agir, soigner, éduquer, inclure) a pour objet l'accompagnement, l'éducation, l'insertion des personnes en situation de handicap et des personnes dépendantes et fragilisées.

Au sein de l'ASEI, le club ASEI Sport propose du sport adapté, qui est de l'éducation par le sport pour les personnes atteintes d'une déficience mentale et psychique, ainsi que du handisport, qui est de la rééducation motrice par le sport pour les personnes atteintes d'une déficience motrice ou sensorielle.

L'objectif de ces deux fédérations est de rendre la pratique sportive accessible à tous, quelle que soit la déficience.

Cette journée a été un véritable moment d'inclusion, où enfants et résidents ont appris les uns des autres. Au-delà des activités physiques, c'est un véritable message d'espoir et de solidarité qui a été transmis : peu importe les obstacles, chacun peut se dépasser et s'épanouir. ✕



L'initiation aux sports adaptés a ravi petits et grands !

CCAS

L'ÉQUIPE DU CCAS COMPOSÉE DE MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE MEMBRES NOMMÉS PAR LE MAIRE

De gauche à droite : Mélissa Laurent (élue), Jérôme Raoul (élu et vice-président du CCAS), Rosane Henri (élue), Émilie Gernignon, Bruno Mouyon (maire et président du CCAS), Sylvie Testé (élue), Annie Banquet, Isabelle Rouch et Béatrice Laurens. En médaillon, Jean-Louis Daniau (élu) et Véronique Lembrouk. ✕



Une fin d'année chargée à l'école

Dans le cadre du programme Class'échecs, initié l'année dernière en partenariat avec le club de Nailloux et suivi par toute l'école, la classe de cours moyen a participé en janvier à un tournoi d'échecs. Ce tournoi, organisé par le comité départemental, réunissait les écoles du nord du département à Plaisance-du-Touch. Il a été très apprécié des élèves, qui ont tous remporté au moins une partie. L'école termine à une

honorable 4^e place. Bravo à eux ! Madame Laborie, directrice de l'école, souhaite désormais motiver d'autres classes de la circonscription afin d'organiser un tournoi d'échecs dans le secteur – pourquoi pas à Montgaillard ?

Au retour des vacances d'hiver a eu lieu le voyage scolaire à Leucate, auquel a participé toute l'école, de la petite section de maternelle au CM2. Ce séjour faisait suite à un travail en

classe sur la mer, mené dans plusieurs disciplines et poursuivi au retour. Le trajet en train constituait déjà une aventure en soi ! Sur place, les élèves ont pu découvrir de nombreuses activités passionnantes : pêche à pied, apprentissage des nœuds marins, charpenterie navale... Le séjour s'est clôturé par la traditionnelle boom ! L'équipe enseignante tient à remercier les parents, la mairie, l'ÉPAM et le comité des fêtes pour leur engagement et leur participation dans l'organisation de ce voyage. Madame Laborie ajoute : « Chaque fois que l'on propose un projet, tout le village se met en route pour que l'on puisse le réaliser pour tous les élèves, c'est génial ! ».

En avril toute l'école a travaillé autour du handicap. Le 1^{er} avril a eu lieu la journée Paraspport, événement organisé par le CCAS de Montgaillard (voir article dédié). Le travail a continué avec un atelier philo sur le handicap. Des adultes et une psychologue du foyer « Les Cazalières » de Calmont, ainsi que Léonie, ATSEM à l'école de Nailloux atteinte de trisomie 21, sont venus échanger avec la classe des cours moyens. Un beau moment de partage et de sensibilisation.

Le départ en train pour Leucate, un peu de logistique, mais sans stress pour les maitresses !



L'année touche à sa fin. Nous remercions chaleureusement l'équipe enseignante pour cette nouvelle année riche en projets et en découvertes pour les enfants de Montgaillard. Rendez-vous en septembre pour de nouvelles aventures ! En attendant, nous souhaitons à toute l'école de très bonnes vacances d'été. ✕

L'ACCA organise sa chasse à courre

L'ACCA (association communale de chasse agréée) de Montgaillard-Lauragais a organisé en mars dernier une journée de chasse à courre placée sous le signe de la convivialité et du partage. La journée a tout d'abord commencé par une grillade partagée entre les chasseurs et les suiveurs, en tout une quarantaine de personnes. Une fois rassasiés, les chasseurs du rallye Belleserre, accompagnés de leurs 18 chiens, ont pu commencer à arpenter les coteaux de Montgaillard à la recherche d'un lièvre. Malgré un excellent travail des chiens, ce jour-ci, le lièvre s'est montré plus fort et a pu échapper

per à ses poursuivants. La journée s'est conclue par un apéritif et un repas festif, rassemblant près de 100 personnes dans une ambiance chaleureuse et amicale. Un beau moment de vie villageoise porté par l'engagement des membres de l'ACCA. ✕





Les enfants et leurs parents sont venus nombreux écouter le concert de The Royalties

Un tour du monde réussi !

Samedi 29 avril, parents et enfants ont déambulé dans les rues de Montgaillard pour l'édition 2025 du carnaval dont le thème était le tour du monde : Inde, Chine, Écosse, Jamaïque, Mexique, Égypte... de nombreux pays étaient représentés !

Le vent a été en faveur de madame Carnaval qui a été graciée, mais les confettis ont volé de toutes parts, créant une ambiance festive et colorée.

Après le défilé, les enfants de la chorale de l'école, dirigés par Fanny Bernagaud, maîtresse des maternelles, ont ouvert la

soirée. Un concert avec le groupe *The Royalties*, mené par Élodie Laborie, directrice de l'école de Montgaillard, a suivi, apportant une touche musicale à cette journée.

Tout le monde a pu se retrouver autour d'un bon repas préparé par le comité des fêtes. La journée s'est terminée en musique, clôturant ce tour du monde en beauté.

Pour cette édition spéciale du carnaval, le comité des fêtes a reversé l'ensemble des bénéfices à l'ÉPAM, afin de contribuer au financement du voyage scolaire à Leucate pour tous les élèves de la petite section de maternelle au CM2. ✖

Succès plein pot pour le premier trail de Montgaillard-Lauragais !

Ce dimanche 25 mai restera dans les mémoires : le tout premier trail *La Montgaillarde* a rassemblé pas moins de 200 coureurs et coureuses sur les routes et chemins de notre commune, sous un soleil radieux et exceptionnellement, sans vent.

Organisé par le foyer rural de Montgaillard-Lauragais, cet événement a été un vrai moment de sport, de partage et de convivialité. On peut féliciter les organisateurs Karine et Patrick Pouzac ainsi que Sylvie Duhem qui ont « mangé, dormi, rêvé trail » pendant plusieurs semaines avant le grand jour. Ils ont été épaulés le jour J par une trentaine de bénévoles sup-

plémentaires et ultra motivés : signalisation, sécurité, ravitaillements pendant et après la course... tout était au top ! Et pour clore la matinée en beauté, les bénévoles ont partagé quelques victuailles offertes par le foyer rural.

Côté parcours, 280 mètres de dénivelé positif attendaient les coureurs. Certains s'en souviendront longtemps ! « *La dernière côte, elle pique* », a confié un participant tout juste arrivé, encore à bout de souffle mais avec le sourire. Heureusement, tout s'est déroulé sans encombre, avec la présence rassurante de la Croix-Rouge. Et que ce soit chez les habitués des trails ou les amateurs enthousiastes, l'ambiance était à la



Merci aux organisateurs et à l'ensemble des bénévoles pour ce premier succès !

bonne humeur. Mention spéciale à certains Montgaillardais qui ont tout donné pour terminer la « course de leur village ». Bravo à eux !

Le vainqueur, Jean-Charles Passieux, bien connu des Montgaillardais pour son engagement dans le comité des fêtes pendant de nombreuses années, a bouclé les 10,8 km en 44 minutes et 12 secondes et la première féminine en 50 minutes et 15 secondes. La dernière coureuse a bouclé le parcours en 1 heure 49 minutes et 19 secondes sous une haie d'honneur formée par des participants, bénévoles et organisateurs. C'est cela aussi l'esprit trail !

Un grand merci aux agriculteurs pour avoir ouvert leurs



voies privées, ainsi qu'aux sponsors pour leurs soutiens financiers et logistiques : Le Billot de Léon, Andros Sport, Aux Élixirs d'Aline (caviste à Villefranche), le Crédit Agricole, Peugeot Dangles, Mon Trophée Bois, SIRP et La Conserverie du Lauragais. Sans eux, organiser une manifestation de cette ampleur n'est tout simplement pas envisageable ! La mairie est honorée d'avoir soutenu financièrement cette action du foyer rural et d'avoir apporté, avec Terres du Lauragais, une aide logistique.

Coureurs, bénévoles et organisateurs sont unanimes : cette première édition restera mémorable.

Vivement la prochaine ! ✖

Les vents de Montgaillard-Lauragais

Montgaillard-Lauragais, situé dans la région Occitanie, bénéficie d'un climat varié influencé par plusieurs types de vents. Ces vents jouent un rôle crucial dans la météo locale et ont un impact significatif sur la vie quotidienne des habitants.

Le vent d'Autan est l'un des vents les plus connus de la région. Ce vent de mer, chaud et sec souffle généralement du sud-est et peut atteindre des vitesses considérables. Il tient son nom du mot latin *Altanus* qui signifie « vent de la haute mer ». Il est souvent associé à des périodes de beau temps, mais peut également provoquer des maux de tête et de l'irritabilité chez certaines personnes sensibles. Le vent d'Autan est particulièrement présent au printemps et en automne. On distingue 2 vents d'Autan : l'Autan blanc sec et associé au beau temps et l'Autan noir, plus chaud et humide qui annonce la pluie ou l'orage.

Récemment, lors de la tempête Martinho en mars 2025, le vent d'Autan a atteint des rafales de plus de 150 km/h, provoquant des coupures d'électricité et des fermetures d'espaces publics.

QUELQUES CHIFFRES

Le vent d'Autan souffle environ 80 à 90 jours par an dans la région de Montgaillard-Lauragais. Il atteint souvent des vitesses de 100 à 110 km/h, et peut même dépasser 120 km/h dans des conditions extrêmes. Mais le plus souvent, sa vitesse est de 30 à 40 km/h durant l'année. ✖

Les moulins à vent dans le Lauragais témoins d'une région ventée



Le Cers, vent de terre est un vent frais et sec qui souffle du nord-ouest. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, même s'il est moins impressionnant que le vent d'Autan, il est pourtant bien plus fréquent dans le Lauragais. Il peut apporter des périodes de temps frais et sec, particulièrement en été. À Montgaillard-Lauragais, **le Cers et l'Autan** sont les deux vents les plus caractéristiques. À ces deux vents s'ajoute, **le vent d'ouest**, qui nous parvient de l'océan Atlantique. Ce vent modéré à fort est souvent associé à des épisodes de mauvais temps. Ces vents, chacun avec leurs caractéristiques uniques, façonnent le climat de Montgaillard-Lauragais et influencent la vie quotidienne des habitants. Que ce soit pour les activités agricoles, les loisirs en plein air ou simplement pour la météo quotidienne, les vents jouent un rôle essentiel dans notre commune. ✕

FESTIVITÉ

Ville à joie : le samedi 19 juillet à Montgaillard !

L'initiative *Ville à joie* arrive dans les Terres du Lauragais pour une tournée de 13 événements du 24 juin au 2 août avec une escale à Montgaillard-Lauragais le 19 juillet à partir de 17 h 30, esplanade Sainte-Germaine.

L'objectif est de créer des moments de convivialité tout en facilitant l'accès à des services essentiels du territoire. Lors de ces événements, les habitants peuvent bénéficier de services d'inclusion numérique, d'aide aux démarches adminis-

tratives, de prévention santé, mais aussi rencontrer des associations, des producteurs et artisans locaux.

C'est comme un marché, mais avec des services ! L'événement se clôturera par un quizz musical en équipes et par un concert du groupe Combo Travessia ! Et tout au long de l'événement, des jeux pour petits et grands sont à disposition, ainsi qu'une buvette et un foodtruck ! ✕



Infos pratiques

La mairie est ouverte au public les

- Mercredis de 14 h à 17 h

Et accueil téléphonique les

- Lundis de 14 h à 17 h
- Mercredis de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h
- Vendredis de 14 h à 17 h

Rencontre possible avec le maire : rendez-vous à prendre auprès du secrétariat.

Petit rappel à la loi

Il est strictement interdit de laisser des déchets dans la nature ou sur les trottoirs, sous peine de sanctions allant jusqu'à 1 500 € d'amende. L'élagage des arbres et la taille des haies dépassant sur le domaine public doivent être réalisés avant le printemps.

Déchetterie de Villefranche-de-Lauragais

La déchetterie est ouverte les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Pour le bien vivre ensemble

Par arrêté préfectoral

Les travaux de jardinage et bricolage bruyants par les particuliers sont autorisés :

Semaine : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30

Samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h

En dehors des ces horaires, les travaux bruyants ne sont pas autorisés.

Par arrêté municipal : le brulage des déchets verts est interdit.

Stationnement

Le stationnement d'un véhicule sur le domaine public ne doit pas excéder 7 jours au même endroit. Le domaine public ne substitue pas à des parkings privés.

PanneauPocket

Recevoir les alertes et informations diffusées par la mairie directement sur votre portable ? C'est simple, il suffit de télécharger l'application PanneauPocket et de mettre Montgaillard-Lauragais en favori. Les informations diffusées via PanneauPocket sont également consultables sur le site internet de la mairie www.montgaillard-lauragais.fr.